

L'écho des Mines



Municipalité de
Saint-Simon-les-Mines



Bulletin municipal de Saint-Simon-les-Mines | Juillet 2019



Crédit photo : Chantal Samson

Vie municipale

Hauteur minimale des chiffres des numéros civiques en milieu urbain

- 10 centimètres lorsqu'ils se trouvent à 15 mètres et moins de la voie publique;
- 15 centimètres lorsqu'ils se trouvent entre 15 et 40 mètres de la voie publique;
- 20 centimètres lorsqu'ils se trouvent entre 40 et 60 mètres de la voie publique;
- 25 centimètres lorsqu'ils se trouvent entre 60 et 80 mètres de la voie publique;
- 30 centimètres lorsqu'ils se trouvent à plus de 80 mètres de la voie publique.



Fermeture du bureau municipal

Veuillez noter que le bureau municipal sera fermé du 22 juillet au 2 août 2019 inclusivement.



Numérotation civique sur le territoire municipal

Afin d'assurer la sécurité des citoyens et de faciliter le travail des services d'urgence lors d'incidents, la Municipalité s'est récemment dotée d'un règlement sur la numérotation civique des résidences, bâtiments et terrains vacants sur son territoire.

Assurez-vous de respecter la nouvelle réglementation en appliquant les normes suivantes :

- Tous les bâtiments, maisons et terrains vacants doivent être identifiés par un numéro civique repérable de jour comme de nuit, à partir de la rue.
- Les propriétaires d'une nouvelle habitation doivent afficher leur numéro civique dès le début de la construction des fondations.
- **En zone urbaine**, les numéros civiques doivent respecter les dimensions suivantes (voir image ci-contre) et être installées sur la façade de la maison donnant sur la voie publique.
- **En zone rurale**, la Municipalité fournira et installera les poteaux et la signalisation exigée en vertu du règlement. Ils seront cependant à la charge du propriétaire. Un montant sera ajouté à cet effet sur votre compte de taxes 2020. Les supports seront installés sur le terrain de chaque propriétaire, à l'intérieur d'une lisière de 3 mètres de la voie publique. Il est de la responsabilité du propriétaire d'assurer, en tout temps, la visibilité du support.

Visitez le www.sslm.ca pour consulter l'intégralité du règlement.

Vie municipale

Rapport du maire

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant. Le rapport financier consolidé au 31 décembre 2018, préparé par la firme Blanchette Vachon SENCRL, nous indique que les revenus d'investissement et de fonctionnement de la municipalité ont atteint 880 058 \$ tandis que les dépenses ont été de 1 017 290 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2018 un surplus de fonctionnement à des fins fiscales de 23 307 \$ ce qui porte l'excédent accumulé non affecté à 54 986 \$ au 31 décembre 2018. Blanchette Vachon a audité les états financiers consolidés pour l'exercice 2018 de la municipalité conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Selon le rapport de l'auditeur indépendant signé le 9 avril 2019, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Simon-les-Mines au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le rapport financier consolidé est disponible sur demande.

Demandes de permis

Saviez-vous qu'il est obligatoire de demander un permis si vous désirez effectuer l'une ou l'autre des opérations suivantes?

- Abattage d'arbres
- Agrandissement
- Bâtiment accessoire
- Démolition
- Installation d'une enseigne
- Installation d'une piscine ou d'un spa
- Construction

La délivrance d'un permis par la Municipalité vous assure de réaliser votre projet en toute conformité avec la réglementation en vigueur.

Vous pensez faire des travaux cet été? Prévoyez de demander votre permis au moins une semaine avant vos travaux pour permettre à notre équipe municipale de traiter votre demande.

Pour faire une demande de permis, rendez-vous sur notre site web au www.sslm.ca dans la section citoyens.



Vie municipale

Projets en cours ou à venir

Plusieurs projets de voirie sont prévus au courant des prochains mois. Soyez prudents, respectueux et patients lorsque vous circulez dans les zones de chantier.

Creusage de fossés :

- Dans le rang Chaussegros, entre la route Veilleux-Potvin et la route Cumberland
- Dans la route Cumberland, entre le rang de Léry et le rang Chaussegros

Réfection de la route Cumberland (amélioration de la structure de la chaussée), entre le rang de Léry et le rang Chaussegros.

Achat d'un second camion de déneigement. Cette acquisition nous permettra d'offrir un meilleur service et un passage plus fréquent en hiver. La Municipalité entretient plus de 50 km de chemins.



Contribution volontaire annuelle (CVA)

Merci à nos généreux donateurs. Si vous n'avez pas encore fait parvenir votre don, il est toujours temps de le faire. Ces argent serviront à garder notre église belle et vivante.

-Le comité de la Fabrique



Escouade canine

La Municipalité désire aviser ses citoyens qu'elle est desservie par le service Escouade canine. Toute situation touchant les animaux peut être déclarée en appelant au 418 774-3317 poste 106. Vous serez dirigé vers l'entreprise mandatée. Le service escouade canine offre le service de refuge, il n'est pas recommandé d'abandonner un animal, mais bien de téléphoner au numéro ci-dessus afin que ce dernier soit dirigé vers un lieu approprié en attendant son adoption.

Fosses septiques

Vidange de fosses septiques

La prochaine vidange des fosses septiques se fera du 30 septembre au 4 octobre 2019 inclusivement.

Si vous devez faire vidanger votre fosse, vous devez obligatoirement vous inscrire.

Vous pouvez le faire dès maintenant, et ce, jusqu'au 23 septembre 2019, en communiquant par courriel à fosse@vsjb.ca en prenant soin d'inscrire votre adresse complète, nom et numéro de téléphone ou téléphonez au 418 226-5300.

Inscrivez-vous à temps et évitez des frais hors-calendrier supplémentaires!

Tarifification - Vidange de fosses septiques

Nous tenons à informer les citoyens des nouveaux tarifs en vigueur pour l'année 2019. Les frais suivants s'ajoutent au tarif régulier si votre situation s'applique :

- Vidange d'urgence : 100 \$
- Vidange hors-calendrier : 75 \$
- Tarif pour un déplacement inutile : 75 \$
- Tarif pour rétention de moins de 5 jours : 75 \$

La hausse des tarifs se justifie par une augmentation substantielle des frais de transport à la suite du dernier appel d'offres auprès des transporteurs.

Consignes de préparation pour une vidange

1. Réservez avant le 23 septembre au 418 226-5300.
2. Affichez votre numéro civique et assurez-vous qu'il soit bien visible de la rue.
3. Avant la semaine à laquelle la vidange est prévue, localisez la fosse. Tous les couvercles doivent être dégagés d'au moins 6 pouces au pourtour et sur la profondeur. Svp, creusez le pourtour à l'aide d'une pelle pour permettre de basculer les couvercles sans difficulté et sans les briser. Les couvercles de fosse en polyéthylène doivent être dévissés, mais non enlevés.
4. Retirez tout ce qui peut bloquer l'accès aux couvercles (mobilier, structure, planches de patio, pots de fleurs, etc.)
5. Mettre en place des repères visibles si la fosse est difficilement repérable (drapeau, balise).
6. Dégagez l'accès à votre propriété pour permettre le passage du camion d'une hauteur et d'une largeur de 13 pieds.
7. Dégagez le terrain de sorte que le camion puisse être placé à moins de 130 pieds de la fosse.
8. Tenez à l'écart et à une distance sécuritaire les animaux domestiques tels que les chiens.
9. Tout contribuable possédant un système de type BIONEST doit obligatoirement arrêter la pompe avant que la vidange ne soit effectuée.
10. Laissez les barrières donnant accès à votre propriété ouvertes.

Dimanches musicaux

À l'Église Saint-Paul-de-Cumberland Mills

La Corporation de conservation du patrimoine de Saint-Simon-les-Mines est heureuse d'annoncer le retour des Dimanches musicaux à l'église Saint-Paul de Cumberland Mills. Comme par le passé, les spectacles se déroulent de 11 h à midi, à l'exception des spectacles du 28 juillet et du 1^{er} septembre qui se termineront à 12 h 30.

Nous sommes fiers de la diversité de la programmation 2019 qui, nous l'espérons, saura plaire à tous.

Le **7 juillet**, Jessica Pruneau et Martin Aubin nous présenteront un répertoire country-folk de chansons originales et reprises.

Le **14 juillet**, Louis Drapeau nous fera vivre l'expérience de la guitare fingerstyle dans des styles bien différents. Des pièces de Céline Dion, Lara Fabian, Schubert, Queen, Led Zeppelin, Metallica, Simon and Garfunkel, les Beatles et bien d'autres seront présentées.

Le **21 juillet**, Matinée enchantée avec Rachelle Thibodeau et Louise-Rachel Dion qui feront, pour et avec nous, un saut dans l'univers de l'opéra.

Le **28 juillet**, un spectacle intitulé Guitare, vibration et ambiance mettant en vedette le percussionniste au vibraphone Frank Cassara, accompagné d'un quatuor de guitares composé de Laura Lessard, James Erickson, Michael Roberts, Harris Becker. Également présentes : Samantha Clarke, Emily Klonowsky, et Christina Montalto.

Le **4 août**, le Duo Imagine nous présente un autre numéro musical dans le style Pop-Folk-Jazz. Nul doute que Sylvie Morin et Denis Roy nous offriront, comme toujours, un très agréable moment.

Le **11 août**, c'est avec énergie et authenticité que Martin Savoie vous raconte, vous chante, vous gigue ses racines Beauceronnes. Écouter les contes et légendes racontés par Martin le Jarret noir, c'est un bon prétexte pour se rassembler et pour se rappeler.

Le **18 août**, Luce Veilleux et Mario Jacques nous reviennent pour un spectacle intitulé Pour votre plaisir... et le nôtre. Des chansons coup de cœur pour une matinée enchanteresse.

Le **25 août**, au tour du duo musical Agape. Ce duo formé de William Duval et d'Audrey Bédard sont de retour pour nous présenter des chansons originales à saveur Indie-folk anglophone, ainsi que des classiques musicaux retouchés à leur couleur.

Le **1^{er} septembre**, pour clore en beauté cette saison musicale, le duo Gabriel Pierné, composé du violoniste nîmois Baptiste Rodrigues et du pianiste sorelois Antoine Laporte, sera avec nous.

Amenez des amis et faites un pique-nique dans les jardins Harbottle. Billets en vente au coût de 15 \$ pour les adultes et 5 \$ pour les moins de 12 ans, auprès des artistes ou en nous écrivant à eglisestpaul1847@gmail.com. Plus de détails à : www.visitecumberland.com.

CHAUDIÈRE-APPALACHES EN OEUVRES

EXPO-CONCOURS D'ARTS VISUELS 2019

Exposition au
Musée Marius-Barbeau
du **20 septembre**
au **13 octobre 2019**

Grand prix de

1000 \$

+ 10 prix MRC de

400 \$


+ Prix de la relève
« Moulin La Lorraine » de

300 \$

Information et inscription
www.museemariusbarbeau.com
ainsi qu'auprès de votre MRC

Date limite le 15 août 2019

Exposition itinérante
en Chaudière-Appalaches

Québec 



Calendrier

Juillet	
2	Mardis dorés : Spectacle de Maxime Lachance
7	Dimanches musicaux: Spectacle de Jessica Pruneau et Martin Aubin
9	Séance ordinaire du conseil
14	Dimanches musicaux : Spectacle de Louis Drapeau
21	Dimanches musicaux : Spectacle Matinée enchantée
22	Bureau municipal fermé du 22 juillet au 2 août
28	Dimanches musicaux : Spectacle Guitare, vibration et ambiance

Août	
4	Dimanches musicaux : Spectacle du Duo Imagine
11	Dimanches musicaux : Spectacle de Martin Savoie
13	Séance ordinaire du conseil
18	Dimanches musicaux : Spectacle de Luce Veilleux et Mario Jacques
20	Mardis dorés : La bibitte mobile
25	Dimanches musicaux : Spectacle du duo Agape

Collecte des ordures

Tous les mercredis.

Collecte du recyclage

3, 17 et 31 juillet. 14 et 28 août. Le recyclage est collecté deux fois par mois durant toute l'année.

Nous rejoindre

3338, rue Principale
Saint-Simon-les-Mines (Québec) G0M 1K0
Téléphone : 418 774-3317
Télécopieur : 418 774-3362
Courriel : info@sslm.ca

Facebook@Saint-Simon-les-Mines
www.sslm.ca



La bibitte mobile

19 h à 20 h 30, beau temps mauvais temps. Gratuit!